

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance régulière du conseil de la Ville de Waterville tenue le 15 août 2022, à 19h00, en la salle municipale de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1

Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2

Karl Hunting, conseiller au siège no 3

Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4

René Bessette, conseiller au siège no. 6

Madame Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Est absente :

Véronique Blais, conseillère au siège no. 5

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h00 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

**ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la séance 4 juillet 2022
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance 21 juillet 2022
- 4.0 Adoption des comptes payés de juillet 2022
- 5.0 Dépôt du rapport sur la délégation de dépenses pour juillet 2022
- 6.0 Dépôt Rapport 2021 sur la gestion de l'eau potable
  
- 7.0 Période de questions
  
- 8.0 Dérogation :
  - 8.1 Dérogation mineure 2022-06-0009
  
- 9.0 Résolutions :
  - 9.1 Nomination d'un fonctionnaire désigné pour l'application de la réglementation sur les animaux
  - 9.2 Appel d'offre réfection rue Isabelle
  - 9.3 Adoption budget OMH 2022 révisé
  
- 10.0 Varia
- 11.0 Questions des contribuables
  
- 12.0 Levée de l'assemblée



**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 JUILLET 2022**

**CONSIDÉRANT** l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 4 juillet au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le procès-verbal de séance du 4 juillet 2022 soit adopté.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUILLET 2022**

**CONSIDÉRANT** l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 21 juillet au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller René Bessette  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juillet 2022 soit adopté.



**ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DU 1<sup>ER</sup> AU 31 JUILLET 2022**

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**Que** les comptes payés et à payer du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2022 soient adoptés :  
Les activités courantes du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2022 : 219,548.25 \$  
Les salaires du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2022 : : 33,837.39 \$

La secrétaire-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par le biais du certificat no.319.

**DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION DE DÉPENSES POUR LES MOIS DE JUILLET 2022**

La secrétaire trésorière dépose le rapport de délégation de dépenses pour le mois de juillet 2022.

**DÉPÔT DU RAPPORT 2021 SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE**

La secrétaire trésorière dépose le rapport 2021 sur la gestion de l'eau potable

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen présente une problématique de bruit de scie mécanique sur un terrain résidentiel à raison de 1h à 1h30 par jour. Il demande s'il y a lieu de réglementer les bruits de petits moteurs.

**DÉROGATION MINEURE – 2022-06-0009**

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires de l'immeuble situé au 295 à 325, rue Gosselin ont soumis une demande de dérogation mineure en lien avec le nombre de bâtiment accessoires autorisés et leur emplacement;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 33.4.2 du règlement de Zonage en lien avec les projets intégrés d'habitation, permet seulement un bâtiment accessoire par bâtiment principal et que celui-ci doit être situé sur le même lot que le bâtiment principal;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet intégré comporte actuellement 4 bâtiments principaux, soit deux comportant 6 logements et 2 comportant 4 logements;

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires souhaitent harmoniser l'apparence des bâtiments accessoires en construisant 5 bâtiments accessoires de 4 unités (total de 20 unités), car les premiers bâtiments construits comportaient 4 unités;



**CONSIDÉRANT QUE** la superficie des lots sur lesquels sont construits les bâtiments principaux ne permet d'installer les cabanons sur les mêmes lots;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet respectera l'ensemble des autres normes applicables du règlement de Zonage;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU est d'avis que l'application de la réglementation cause un préjudice au demandeur ;

**CONSIDÉRANT QUE** la dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU recommande au conseil municipal d'autoriser la demande de dérogation mineure pour permettre l'implantation de 5 bâtiments accessoires sur un lot autre que celui supportant le bâtiment principal, sur l'immeuble situé au 295 à 325, rue Gosselin, ce qui contrevient aux exigences de l'article 33.4.2 du règlement de Zonage 614;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller René Bessette  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil approuve la présente demande tel que recommandé par le CCU.

5204-2022-08-15

### **NOMINATION D'UN FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ POUR L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES ANIMAUX**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 1.2 du règlement concernant le contrôle et la garde responsable des animaux no. 639 mentionne que le conseil autorise ses officiers à appliquer le présent règlement ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 14 de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens mentionne qu'une municipalité peut désigner un fonctionnaire ou un employé de la municipalité responsable de l'exercice des pouvoirs prévus par la loi;

**CONSIDÉRANT** que les responsables de l'application des règlements doivent être nommés par le conseil municipal ;

**CONSIDÉRANT** le départ prochain de Justin Doyle;

Par conséquent,  
Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

**DE** nommer, à partir du 2 septembre 2022, la directrice générale et l'inspecteur en bâtiments et environnement comme fonctionnaires désignés pour l'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un



encadrement concernant les chiens et à signer les documents légaux exigés par la loi.

5205-2022-08-15

### **APPEL D'OFFRE RÉFECTION RUE ISABELLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville doit procéder à des travaux de réfection de la rue Isabelle ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett  
Et résolu à l'unanimité

**D'entériner** l'appel d'offres public pour la réfection de la rue Isabelle ;

**D'autoriser** la mairesse et la direction générale de signer tous les documents nécessaires au lancement de ces appels d'offres.

5206-2022-08-15

### **ADOPTION BUDGET OMH 2022 RÉVISÉ**

**ATTENDU QUE** la Société d'habitation du Québec a présenté un budget révisé en date du 18 juillet 2022 de l'Office d'habitation de la Vallée de Coaticook pour l'immeuble de Waterville (2147) pour l'année 2022 ;

**ATTENDU QUE** le déficit prévu à répartir pour 2022 s'élève à 27 932 \$ élevant ainsi le montant du déficit payable, sur demande, par la Ville de Waterville à 3 103 \$;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil municipal accepte le budget 2022 révisé tel que présenté par la Société d'habitation du Québec en date du 18 juillet 2022.

### **VARIA**

**Motion de Félicitations** aux citoyens de la Ville de Waterville, Youri Pinard et Jacques Tremblay, qui sont maintenant formés à titre de Plongeur scientifique.

### **QUESTION DES CONTRIBUABLES**

Aucune question.

5207-2022-08-15

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé



Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller Karl Hunting  
Et résolu à l'unanimité  
Que la présente assemblée soit levée. Il est 19h17.

---

Nathalie Dupuis, mairesse

---

Nathalie Isabelle, directrice générale

